



LE CNRIS EN ACTION

Volume 5 Numéro 1

Janvier 2008

3255, rue Foucher

Trois-Rivières (Québec) G8Z 1M6

Téléphone 819 379-7732 poste 222

Télécopieur 819 379-5155 - Site Internet www.cnriss.org

courrier électronique cnris@ssss.gouv.qc.ca

Échos du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu sa dernière assemblée le 22 novembre 2007.

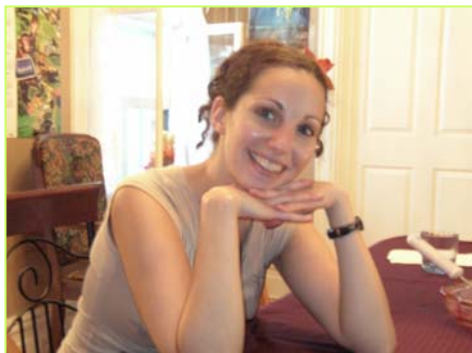
Voici un résumé des principales décisions prises à cette assemblée :

- * Réserver une somme globale de trente mille dollars pour la Chaire de recherche sur la déficience intellectuelle et les troubles du comportement de l'UQAM, visant à soutenir la participation d'étudiants dans divers projets de recherche associés au programme de la chaire durant les deux premières années suivant le début de ses activités. Cette somme d'argent allouée en vertu de la résolution sera versée au regard d'un projet particulier présenté au CNRIS par la chaire de recherche et elle sera aussi versée sur la base d'un financement conjoint entre le CNRIS et la chaire de recherche.
- * Réserver une somme globale de trente mille dollars pour la Chaire de recherche sur les technologies de soutien à l'auto-détermination de l'UQTR avec les conditions identiques à celles appliquées à la Chaire de recherche de l'UQAM.
- * Attribution de la bourse d'études « Bengt-Nirje » de dix mille dollars à M^{me} Mélanie Rivard, étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal, dont le projet concerne les relations entre le langage et la sensibilisation sociale des enfants ayant un trouble envahissant du développement et qui par-

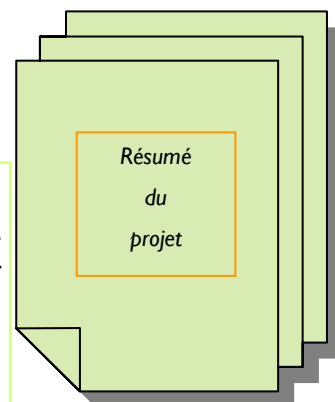
ticipent à un programme d'intervention comportementale intensif (ICI).

- * Attribution de la bourse d'études de 2^e cycle « Milieu universitaire » de quatre mille dollars à M^{me} Caroline Boucher, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières, dont le projet de mémoire vise l'évaluation des besoins des usagers, des parents et des intervenants en lien avec l'implantation d'un modèle résidentiel novateur (domotique) misant sur la sécurité domiciliaire.
- * Réserver une somme de trente-cinq mille dollars annuellement pour soutenir le développement et le fonctionnement du Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED au cours des trois prochaines années. Le CERC s'engage pour sa part à présenter un rapport financier annuel et un compte rendu de ses activités.
- * Réserver une somme de 8 950 \$ pour soutenir financièrement le projet de création d'une nouvelle revue scientifique du CNRIS.
- * Désignation de M^{me} Nathalie Garcin comme membre du Conseil d'administration en remplacement de M. Claude Campeau, membre démissionnaire de la catégorie de l'Île de Montréal, pour la durée restante du mandat de ce dernier, soit jusqu'en septembre 2008.

Prochaine assemblée : le 1^{er} février 2008



M^{me} Caroline Boucher
Lauréate de la bourse de 2^e
cycle « Milieu universitaire



Tout comme les jeunes adultes, les personnes présentant une DI ont parfois le désir de quitter le nid familial et de voler de leurs propres ailes. Cependant, l'accès à un logement demeure un défi de taille. En effet, les risques de victimisation et les nombreuses responsabilités qu'entraîne la vie en appartement constituent des obstacles à leur rêve.

De plus, les parents et les intervenants ont des craintes en ce qui concerne leur sécurité. La technologie pourrait être une solution intéressante pour pallier aux difficultés rencontrées par les personnes ayant une DI et ainsi leur donner la possibilité d'être plus autonomes.

Les appartements intelligents pourraient être appelés à jouer un rôle de protecteur par le développement et l'implantation d'un certain nombre de dispositifs technologiques (ex. : rappel pour verrouiller les portes, appartement qui envoie un message d'alerte à un proche lors d'une situation d'urgence, etc.).

L'étude vise à recueillir auprès des parents, des intervenants et des personnes présentant une DI, leurs opinions, leurs perceptions et aussi leurs besoins en

ce qui concerne l'utilisation de la domotique comme moyen pour assurer la sécurité en milieu domiciliaire.

Avancement des travaux

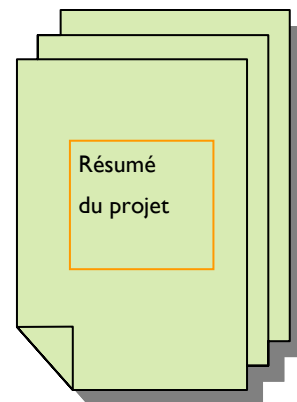
Jusqu'à présent, une recension historique de l'évolution des modèles d'habitation offerts aux personnes ayant une DI a été accomplie.

Une recension des écrits sur la DI et la domotique a également été réalisée. Un article sur le sujet est présentement en cours de rédaction et sera soumis à la Revue francophone de la déficience intellectuelle.

Les prochains mois seront consacrés à l'élaboration des outils de recherche et la mise en place du projet dans le milieu.



M^{me} Mélina Rivard
Lauréate
de la bourse de recherche
Bengt-Nirje



Je tiens dans un premier temps à remercier l'équipe du CNRIS de m'encourager dans mes études et de m'avoir décernée cette bourse qui m'aide déjà grandement à mener mon projet à terme.

Mon projet porte sur les liens entre le développement du langage (comportements verbaux), des habiletés sociales, de la sensibilité aux programmes de renforcement sociaux et de la réponse au programme d'intervention comportementale intensive chez les enfants ayant un trouble envahissant du développement.

En résumé, il vise à étudier certaines caractéristiques individuelles chez ces enfants, jouant sur la réussite de ce type de programme, afin de suggérer des pistes d'individualisation.

L'année 2007-2008 est consacrée à l'expérimentation de mon projet de thèse doctorale. Ainsi, étant maintenant à la deuxième étape des observations et des évaluations de mon étude, plusieurs de celles-ci ont été complétées.

Il y a eu l'étape du recrutement du milieu d'intervention où se déroulerait mon projet, la rencontre de chacun des parents et des intervenants pour lesquels les enfants participeraient au projet, afin de leur expliquer la nature de la recherche et de compléter les formulaires de consentement.

Il y a eu ensuite la formation des vingt assistants de recherche travaillant aux évaluations, observations et décodage des données. Ce processus impliquait 60 heures de formation par assistant.

Le premier temps d'observation a débuté de septembre à novembre 2007. Il y a eu quatorze heures d'observation filmées par enfant, soit pour les quatorze participants de mon étude. Les comportements verbaux et les comportements sociaux étaient ciblés pour ces observations.

La cotation de ces bandes vidéo a débuté en décembre 2007 et sera complétée en mars 2008. Durant les mois de janvier et de février 2008, soit entre les deux temps d'observation, les évaluations intellectuelles et les différents autres types d'évaluation prennent cours, tels que l'évaluation du profil de l'enfant.

Des entretiens téléphoniques avec les parents et les intervenants sont également réalisés afin de donner de l'information sur le déroulement des étapes et de répondre aux questions.

Le temps 2 des observations pour les comportements verbaux et sociaux prendra cours de mars à avril 2008, tout dépendamment des participants, et ce, afin de séparer de six mois le temps 1 et le temps 2 d'observation. Les quatorze heures d'observation seront ainsi reprises pour l'ensemble des enfants pour ce temps 2, soit après une période de six mois d'intervention comportementale précoce. La cotation des bandes vidéo pour cette deuxième partie de l'étude devrait être complétée en juin 2008.

Les parents et les intervenants seront rencontrés afin de présenter les résultats de l'étude et des formations seront offertes au milieu d'intervention. Les étapes qui suivront seront l'écriture de la thèse, la publication d'articles et la soutenance du projet de thèse doctorale.



Daniel Boisvert

LE CNRIS : Quel horizon pour les prochaines années ?

Le Conseil d'administration se réunira vendredi prochain et, à cette occasion, sera saisi des réflexions du Comité exécutif relatives à l'avenir du CNRIS.

Depuis près de cinq ans maintenant, le CNRIS s'est investi dans le soutien de la recherche par le biais d'équipes en émergence, par divers programmes de soutien aux chercheurs et aux étudiants gradués. De plus, nous avons favorisé l'émergence de chercheurs en établissement à deux reprises et aussi contribué à la mise en place de deux chaires de recherche en déficience intellectuelle.

La réussite de nos équipes et de nos chercheurs universitaires ne fait plus de doute maintenant. Le nombre et l'ampleur des subventions obtenues sont des indicateurs incontestables.

Il nous faut maintenant repenser notre intervention à la lumière du succès obtenu et poursuivre nos efforts pour soutenir plus efficacement encore les équipes en place, les nouveaux chercheurs et assurer une relève accrue en recherche.

Le Conseil d'administration se penchera également sur les orientations en matière de transfert de connaissances vers les établissements, secteur particulièrement important dans le cadre d'une pratique spécialisée.

À suivre....

Le directeur,

Daniel Boisvert

